

CHALLENGE CROUZY

Mille FLEURETS



Le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine a le plaisir de
vous inviter à participer à la

57ème édition des 1000 FLEURETS CHALLENGE CROUZY

Dimanche 2 novembre 2025

Complexe Sportif Jacques Marinelli
Place de la Motte aux Cailles 77000 Melun

Catégories M7, M9, M11, M13, M15 Filles et Garçons

Chers amis sportifs,

Nous comptons évidemment sur votre présence, votre participation
et votre bienveillance pour que ce dimanche 2 novembre 2025 et
les 57èmes « 1000 Fleurets » soient une réussite pour tous.

**À cette occasion, le CEMVS s'associera à la campagne annuelle
de sensibilisation "Octobre Rose".**



RÈGLEMENT

Article 1 : HORAIRES

Catégories	Horaires Inscription	Horaires Scratch
M15 garçons	8h15	8h45
M13 filles	8h30	9h00
M15 filles	10h15	10h45
M13 garçons	10h30	11h00
M9 filles et garçons	11h45	12h15
M11 filles et garçons	14h00	14h30
M7 filles et garçons	14h45	15h15

Article 2 : FORMULE DE L'ÉPREUVE

Pour toutes les catégories : un tour de poule sans éliminer suivi d'un tableau d'élimination directe sans repêchage, la 3ème place ne sera pas tirée.

Poule :

- M15 : 5 touches, 3 minutes
- M13 : 4 touches, 3 minutes
- M11 : 4 touches, 3 minutes
- M9 et M7 : 3 touches, 2 minutes

Tableau :

- M15 : 10 touches, 2 x 3mn avec 1 mn de pause
- M13 : 8 touches, 2 x 3 mn avec 1 mn de pause
- M11 : 8 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause
- M9 et M7 : 6 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause

Article 3 : ARMES et TENUES

M15 : longueur lame : 90cm (n°5)

M13 : longueur lame : 82cm (n°2)

M11 : longueur lame : 82 cm (n°2)

M9 et M7 : longueur lame : 77 cm (n°0)

Tenues selon la réglementation en vigueur.

Article 4 : ARBITRAGE

Les clubs inscrivant **4 tireurs ou plus**, sur la journée, seront tenus de présenter un arbitre (**minimum départemental**).

Les arbitres en formation départementale ne peuvent être issus que du département 77.

Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription (maximum arbitre régional) et selon les tarifs établis par la FFE.

Article 5 : INSCRIPTIONS

Les engagements se feront en ligne sur le site Fédération, rubrique engagements, au plus tard le **mercredi 29 octobre 2025, 23h59**.

La compétition est ouverte aux **tireurs étrangers** licenciés auprès de leur fédération, l'inscription se fera par mail : club@escrime-cemvs.com, au plus tard le **mercredi 29 octobre**.

Les droits d'engagement sont fixés à :

12€ pour toutes les catégories, gratuit pour les M7.

En cas de besoin, nous limiterons le nombre d'inscription par catégorie.

Article 6 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

Courtoisie : rappel de la circulaire

« La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »

Article 7 : RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés à 14h ou 16h, suivant les horaires de début de compétitions.

Article 8 : INFORMATIONS DIVERSES

Un stand de matériel d'escrime **My Solutions** sera présent lors de la compétition.

Quelques hôtels de l'agglomération Melun Val de Seine :

- IBIS Melun : 01.60.68.42.45
- CAMPANILE Dammarie-les-Lys : 01.64.37.51.51
- Résidence Château du Mée, le Mée sur Seine : 01.81.18.00.00

Pendant toute la durée de la compétition, les bénévoles du CEMVS assureront un service de restauration, dans le respect des règles sanitaires.

Pour tout renseignement complémentaire :

Secrétariat : 09 84 59 14 73 (heures d'ouverture secrétariat)

Monsieur Patrice LHOTELLIER : 06 60 69 80 58

Adresse : CEMVS, Salle d'Armes du Complexe Sportif J. Marinelli

Place de la Motte aux Caille, 77000 MELUN

Mail : club@escrime-cemvs.com

Site internet : www.escrime-cemvs.com

Les 1000 Fleurets sont organisés avec le concours de la ville de Melun, du Conseil Départemental de Seine et Marne, du Comité Départemental d'Escrime 77, de nos partenaires « 1000 Fleurets » : La Famille Crouzy, Fnac Melun et Crowe Fidélance.

Merci à tous.

